

COMMUNIQUÉ
RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
POUR DIFFUSION LE 24 JANVIER 2012 À 10 H 30

**LES GOUVERNEMENTS CÉLÈBRENT LA FIN DES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-UBALDE**

Saint-Ubalde, le 24 janvier 2012 – Les travaux d'amélioration au réseau d'aqueduc de la Municipalité de Saint-Ubalde sont maintenant terminés. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le député de Portneuf et adjoint parlementaire au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, Michel Matte, et le maire de Saint-Ubalde, Pierre Saint-Germain. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Denis Lebel, se réjouit des avantages apportés par ces travaux.

« Le gouvernement du Canada reconnaît le besoin de renouveler et de remplacer les infrastructures de distribution d'eau potable, d'égouts et d'égouts pluviaux dans les collectivités partout au pays, a déclaré le ministre Lebel. Notre gouvernement est fier d'investir dans des projets qui permettent de créer des emplois à l'échelle locale, de stimuler l'économie et de fournir aux collectivités comme Saint-Ubalde des infrastructures essentielles pour appuyer l'accès à l'eau potable saine. »

« Je suis ravi de la participation du gouvernement du Québec à la concrétisation de ces travaux qui permettent de répondre aux besoins des citoyennes et citoyens de Saint-Ubalde. La Municipalité a consolidé son réseau d'aqueduc, ce qui permet d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de la population. Ces investissements ont également contribué à soutenir plusieurs emplois dans la région, assurant ainsi le développement durable d'un Québec prospère », a ajouté le député Matte.

Pour sa part, le maire Saint-Germain est heureux de la réalisation de ces travaux qui étaient tant souhaités par ses concitoyens. « Ils constituent également une étape importante dans le programme de mise à niveau du réseau d'aqueduc. »

Les travaux réalisés à l'automne 2010 ont consisté à remplacer la conduite sur une longueur de 2,2 km dans le rang St-Achille (route 363 nord). Ce projet a bénéficié d'une contribution fédérale-provinciale de 742 000 dollars dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale relative au Programme de renouvellement des conduites (PRECO). Avec la contribution de 393 000 dollars de la Municipalité de Saint-Ubalde, ce sont des investissements de plus de 1,1 million de dollars qui ont permis la réalisation de ces importants travaux d'infrastructure.

À l'été 2011, la municipalité a procédé à une autre étape importante d'amélioration à son réseau d'aqueduc et de mise à niveau de ses infrastructures, grâce à une contribution du Fonds de la Taxe sur l'essence du Canada et de la contribution du gouvernement du Québec au montant de 614 506 dollars. Ce projet s'est déroulé en deux phases, soit le remplacement d'une conduite dans le secteur de la route 363 sud jusqu'aux entreprises Patates Dolbec sur une longueur de 1,3 km, et le prolongement de celle-ci en direction sud jusqu'à l'intersection avec le rang Sainte-Anne sud sur une longueur de 1,8 km. Ce prolongement a permis de desservir 18 usagers additionnels dont l'eau en provenance de puits de surface individuels était impropre à la consommation depuis plusieurs années.

Les travaux réalisés en 2010 ont déjà permis à la municipalité de Saint-Ubalde de réduire de 25 % la consommation d'eau des abonnés de son réseau, en plus des économies appréciables d'énergie effectuées sur les systèmes d'alimentation du réseau. Ceux-ci s'inscrivent parfaitement dans la Politique de développement durable du gouvernement du Québec. Il est à souligner que ces travaux permettent à Saint-Ubalde d'atteindre les objectifs énoncés dans la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* qui a pour but de réduire de 20 % pour 2017, la quantité d'eau distribuée en moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001.

Simple et novateur, le PRECO a permis aux municipalités du Québec d'effectuer des travaux de réhabilitation ou de remplacement de leurs conduites de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées. Rappelons que le réseau de conduites souterraines de l'ensemble des municipalités du Québec couvre plus de 80 000 kilomètres et que sa valeur est estimée à plus de 60 milliards de dollars. Les gouvernements du Canada et du Québec ont accordé un total de 700 millions de dollars pour des projets dans le cadre du programme. Doté de 4 milliards de dollars, le Fonds de stimulation de l'infrastructure provient du Plan d'action économique du gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada a réservé jusqu'à 350 millions de dollars de ce fonds pour des projets approuvés aux termes du PRECO.

Le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada offre un financement stable et à long terme pour permettre aux administrations locales de construire et revitaliser des infrastructures publiques. Ce programme d'Infrastructure Canada appuie principalement les projets d'immobilisations qui permettent d'améliorer les routes locales, les transports en commun, les systèmes énergétiques, l'eau potable, la qualité de l'air, les eaux usées et la gestion des déchets solides. Le 15 décembre 2011, le Gouvernement du Canada a adopté une loi visant à faire du Fonds de la taxe sur l'essence un investissement annuel permanent.

Renseignements additionnels :

Pour de plus amples renseignements sur les investissements dans les infrastructures, consultez les sites infrastructure.qc.ca et infrastructures.gouv.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du gouvernement du Canada, consultez le site plandaction.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan québécois des infrastructures, consultez le site tresor.gouv.qc.ca/fr/documentation/secteur/budget.asp.

Sources :

Pierre Floréa
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de l'Infrastructure et des Collectivités
613 991-0700

Infrastructure Canada
613 960-9251
1-877-250-7154 (sans frais)

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Nicole Gingras
Attachée politique
Bureau du député de Portneuf
418 268-3860

Caroline St-Pierre
Direction des Communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2015

Serge Deraspe
Directeur général
Municipalité de Saint-Ubalde
418 277-2124 poste 102